



**HAL**  
open science

## La question méridionale égyptienne

Eric Denis

► **To cite this version:**

Eric Denis. La question méridionale égyptienne. Méditerranée : revue géographique des pays méditerranéens, 1999, 1-2, pp.45-56. <halshs-00383078>

**HAL Id: halshs-00383078**

**<https://shs.hal.science/halshs-00383078v1>**

Submitted on 12 May 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## La question méridionale égyptienne, gérer ou réduire les disparités sociospatiales

Éric DENIS\*

**Résumé** - La géographie de l'Égypte, dans un contexte global de transition démographique accomplie et de croissance économique soutenue, reste marquée par l'enkystement des disparités sociospatiales tant à l'intérieur des villes qu'à l'échelle régionale. La fracture entre la Vallée et le Delta, pivotant de part et d'autre du Caire, s'impose de façon structurelle. Les options en faveur de l'ajustement structurel des dépenses publiques et de focalisation sur la modernisation de la métropole, comme la libéralisation des investissements économiques qui s'est traduite par un renforcement de la polarisation, ne permet pas de réduire ces disparités régionales. En partie, cette régionalisation des inégalités sert un mode de gestion de la nation égyptienne.

**Abstract** - In a global context of achieved demographic transition and sustained economic growth, Egyptian geography is still determined by the encystment of spatial disparities on the intra-urban as well as regional scale. The dichotomy between the Nile valley and the Delta, pivoting on either side of Cairo, is structural. The options in favor of the structural adjustment of public spending and a focus on metropolitan infrastructures, for example the liberalization of economic investment (the effect of which is more polarization) are not capable of reducing regional disparities. In part, this regionalization of inequalities serves the purpose of monitoring the Egyptian nation.

### INTRODUCTION : L'IRRÉDUCTIBLE FRACTURE ENTRE LE DELTA ET LA VALLÉE DU NIL

Visitant l'Égypte en 1883, V. STUART, employé de la Compagnie des Indes, relevait une profonde différence «entre la vigoureuse population du Delta et la pauvreté affligeante des habitants du sud»<sup>1</sup>. Selon un rapport de la Banque mondiale sur la pauvreté en Égypte publié en 1991, 48% des pauvres vivent dans la vallée au sud du Caire, région qui regroupe 30% de la population. Dans une Égypte dont le niveau de métropolisation s'avère stabilisé, force est de reconnaître que la mesure des disparités sociospatiales confirme la permanence structurelle d'une fracture entre la Vallée et le Delta du Nil.

Avec un taux de croissance démographique annuel désormais inférieur à celui de l'Égypte (1.4% versus 2.1%), et 11 millions d'habitants l'agglomération cairote a vu son poids s'établir à 17.3% de la population égyptienne en 1996 contre 18.5 en 1976. Toutefois, si sur le front démographique la capitale, qui a connu des taux de croissance supérieurs à 4% par an dans les années 1970, trouve un équilibre, elle capitalise toujours, voire renforce, sa primatie en matière d'activités avec, en 1996, 38% des emplois du secteur privé et 36% des créations d'emplois depuis 10 ans.

Autour de cette dichotomie opposant nord et sud en basculant de part et d'autre du Caire, s'organise la géographie économique et sociale, de même que les politiques publiques de l'Égypte. Le sud, assisté, s'affiche comme un espace extrêmement dépendant des subsides de l'État et des bailleurs de fonds internationaux alors que le nord, intégré, s'affirme autour de ses pôles urbains comme un territoire disposant de marges de croissance économique, agricole et industrielle, et d'une incontestable dynamique de développement.

Contrairement à de nombreux pays de la région, cette configuration n'est pas altérée, ou renforcée, par une tendance à la littoralisation, c'est-à-dire au glissement des activités et des populations vers la Méditerranée. Le littoral, organisé en éventail avec l'axe du canal de Suez jusqu'à Port Saïd, la ville de Damiette et la branche orientale du Nil, celle de Rosette et la branche occidentale et, enfin, Alexandrie à l'ouest, demeure très peu investi sur de longs segments. Au cœur du delta, dans l'une des régions les plus denses du monde avec plus de 1700 hab/km<sup>2</sup>, la population est marginalement présente

\* CNRS-CEDEJ. Le Caire, Égypte.

sur une bande côtière de 10 km de profondeur entre Rosette et Damiette (*Rashid et Dumyat*). L'Égypte tourne amplement le dos à l'horizon méditerranéen (DENIS, 1998c).

Nous montrerons ici, à une échelle intermédiaire équivalente aux districts en France, comment, en 1996, se combinent disparités sociodémographiques, niveau d'urbanisation et inégal équipement. Ainsi, nous serons en mesure d'évaluer l'actualité des grands ensembles régionaux avec des données désagrégées. Disons dès à présent, que les résultats obtenus confirment plus qu'ils ne nuancent la prédominance de la dualité nord *versus* sud.

## 1 - LA CARTE DE L'INÉGAL DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELLE DU PAYS EN 1996

### 1.1. Une approche multivariée des disparités à la maille des *markaz*

La distribution des données, qu'elles soient économiques, sociales ou démographiques à l'échelle des régions d'Égypte souligne la primauté de la rupture entre la Vallée et le Delta du Nil. Elle est simplement nuancée par l'opposition entre les villes et les campagnes. Ainsi se dégage de manière constante, notamment en matière de niveau de scolarisation des années 1930 à 1980 (IRETON, 1996 ; FERGANY, 1993), la hiérarchie suivante : les gouvernorats urbains (Le Caire, Alexandrie, Suez, Port-Saïd), suivi du delta urbain, puis de la vallée urbaine, du delta rural et de la vallée rurale, voire du delta urbain et rural suivi de la vallée urbaine et rurale.

L'analyse à l'échelle de la mosaïque des 155 districts ou *markaz* permet de s'affranchir du découpage très englobant des 22 régions ou *muhafaza* et des effets d'agrégation qu'il induit. Avec les *markaz* nous retrouvons une géographie de pays où s'associent bourgs, villes et villages, autour d'une industrie ou d'une spécialisation agricole, d'un terroir. À cette échelle, se tissent les solidarités de base et les aires de recrutement ou de desserte des équipements publics. À ce niveau, se mesurent aussi les différences géographiques témoignant du caractère inégalement porteur ou dynamisant des bourgs et des villes. Comme les chefs-lieux de *markaz* sont les points d'appui des politiques d'encadrement public tant en matière de scolarisation, de santé que de police, se révèlent à travers l'analyse du maillage des *markaz* l'inégal effort ou effet des politiques publiques au même titre que l'inégale insertion régionale ou nationale de ces bassins de vie. Ainsi, se mettent en place les conditions d'une étude qui visent à dresser la carte des disparités socio-économiques en intégrant comme une clé de compréhension le degré d'intégration villes et campagnes, alors qu'il est généralement conçu comme un clivage du type

urbain *versus* rural placé sur le même plan que l'opposition entre le Delta et la Vallée.

Ensuite, avec des données régionales, faute de séries plus détaillées, nous interrogerons la diachronie des indicateurs sociodémographiques et d'équipement révélateurs de l'orientation des politiques publiques. Nous montrerons ici comment évoluent les principes de justice sociospatiale, c'est-à-dire les efforts de rattrapage et d'unification du territoire - principes constitutifs du passage de l'État à la nation (REYNAUD, 1982 ; SMITH, 1994). Cette dynamique sera envisagée dans sa relation au processus d'internationalisation ou d'ouverture de l'économie égyptienne et à la dépendance relative, mais croissante, des politiques publiques à l'égard du FMI (Fond monétaire international).

urbain *versus* rural placé sur le même plan que l'opposition entre le Delta et la Vallée.

L'analyse en composante principale, ou ACP, d'un tableau comprenant 13 variables (plus exactement 7 variables et trois binômes de modalités) caractérisant les 155 *markaz* en 1996, nous donne les moyens de dessiner les contours, les contiguïtés et les ruptures qui organise l'espace égyptien. De même, elle doit nous donner les principes d'organisation de ces dénivellations régionales.

Nous ne prenons en compte ici que 5% du territoire qui regroupe plus de 98% de la population. Autrement dit, nous excluons de l'analyse les marges désertiques et littorales qui constituent certes des milieux extrêmement importants en matière d'extraction de rentes (tourisme, mines et pétrole), mais dont le peuplement est totalement induit par les politiques publiques et dont les caractéristiques sociodémographiques sont difficilement conciliables avec celles des populations de la vallée du Nil (DENIS, 1998c).

L'ACP, basée sur les premières données disponibles du recensement de 1996, retient trois variables démographiques (la taille des ménages, le taux annuel de croissance de la population et deux modalités de la structure par âge, à savoir, la part des moins de 15 ans et celle des 15-60 ans), une variable d'éducation déclinée selon deux modalités (la part d'analphabètes dans la population de plus de 10 ans et la part de ceux qui ont fréquenté l'université) deux variables relatives à l'urbanisation (le taux d'urbanisation et trois modalités donnant le pourcentage de familles habitant dans des maisons rurales, celui des familles résidant dans des immeubles collectifs et de celles abritées dans des logements précaires), trois variables d'équipement qui donnent respectivement la part de constructions connectées à l'électricité, aux égouts et aux réseaux d'eau potable (tabl. 1).

TABL. 1 - DISTRIBUTION DES VARIABLES DE L'ACP (%) SELON LES RÉGIONS ET LES TYPES EXTRÊMES SUIVANT L'AXE UN

## 1.2. La cooccurrence spatiale des disparités sociodémographiques et d'équipement

La série des cartes simples divisant les *markaz* de part et d'autre de la moyenne fait apparaître pour la plupart des variables des continuités géographiques récurrentes (fig. 1), des sous-espaces, qui témoignent déjà de la cohérence des données avec, d'une part, des configurations spatiales associées aux variables démographiques et d'éducation du type vallée et marge du delta *versus* cœur du delta et, d'autre part avec les variables d'équipement public, une opposition grandes villes et branches du Nil contre le reste des districts. Le taux d'urbanisation, en revanche, compose une pigmentation relativement régulière de l'Egypte. Cet arrangement spatial équilibré répond au modèle de distribution hiérarchique d'un semis de villes (chef-lieu de province, chefs-lieux de districts et bourgs)<sup>2</sup>.

La matrice des corrélations linéaires entre variables montre tout aussi clairement les modali-

tés d'agencement des variables. Le taux d'urbanisation apparaît là encore relativement indépendant des autres variables, et plus encore le taux de croissance général (le R de ce dernier ne dépasse jamais 0.2 avec aucune une autre variable). Autrement dit, le niveau d'urbanisation n'explique que très partiellement les contrastes régionaux. Ou encore, selon les régions et à niveau comparable d'urbanisation, le système des villes et des bourgs favorise inégalement le profil sociodémographique ou d'équipement. Il est simplement corrélé de façon claire ( $R=0.56$ ) avec l'importance du nombre d'habitants ayant atteint l'université et, inversement, avec les analphabètes ( $R=-0.49$ ). De même, il oppose incontestablement des genres de vie : des familles qui vivent en appartement (0.47) à celles qui vivent dans des maisons basses (-0.52). Pour le reste, le niveau d'urbanisation joue de façon beaucoup plus aléatoire. Ainsi, il n'y a pas (ou plus) de relation avec l'équipement en électricité (-0.09) et, peut être plus surprenant, peu avec des variables démographiques comme la taille des ménages (-0.31), ou le poids

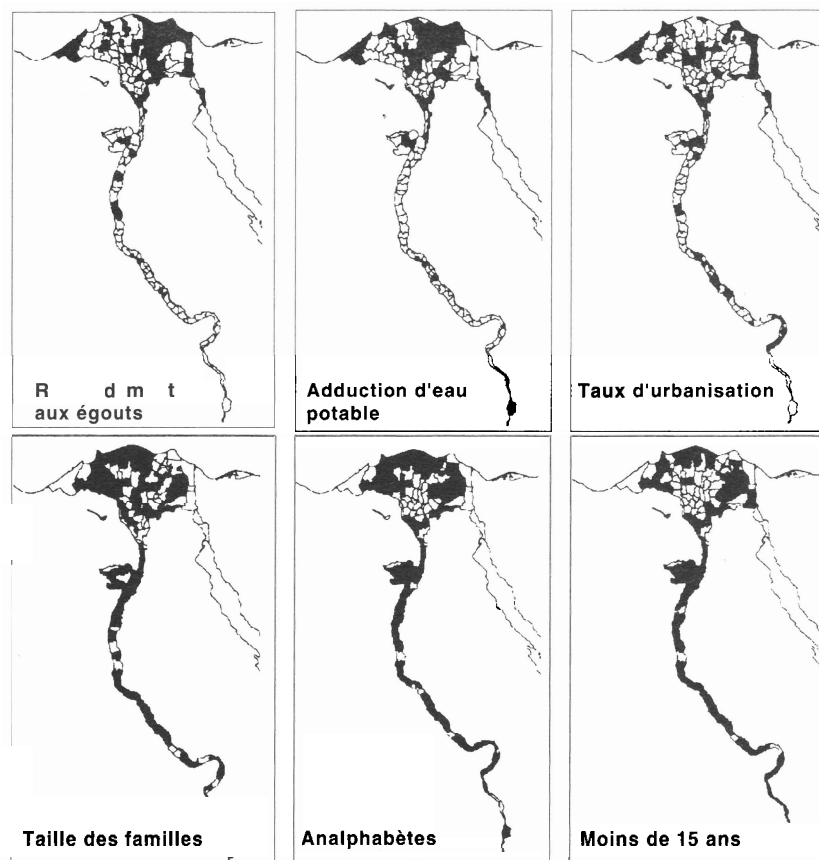


FIG. 1 - SÉRIE DE CARTES SIMPLES DIVISANT LES *MARKAZ* DE PART ET D'AUTRE DE LA MOYENNE NATIONALE  
En noir : les valeurs supérieures à la moyenne.

des moins de 15 ans (-0.31). Les principes régionaux d'agencement des disparités l'emportent sur la dichotomie ville-campagne. Les variables géographiquement les plus incompatibles sont les analphabètes et les universitaires (-0.79). Cette dernière catégorie n'est pas simplement une variable de niveau d'éducation, elle témoigne aussi du niveau d'encadrement de la population, puisque une part écrasante des diplômés du supérieur occupent des emplois publics<sup>3</sup>.

De même, en matière de structure démographique, les districts jeunes s'opposent de manière radicale aux autres (-0.94). En revanche, ils sont cooccurents avec le niveau d'analphabétisme (0.72) et la taille des familles (0.55), ce qui incite à inscrire le poids des moins de 15 ans comme un indicateur de la natalité, et des temporalités très contrastées sur le territoire égyptien de la transition démographiques<sup>4</sup>. Or cette dernière est extrêmement dépendante du niveau de scolarisation en particulier féminin (FARGUES, 1994a). De même, et fort logiquement, les modes d'habitation se déclinent avec les niveaux d'équipement : la desserte en eau potable et en égouts s'associe aux immeubles (respectivement, 0.50 et 0.54). Mais la part d'immeubles n'est qu'imparfaitement corrélée au niveau d'urbanisation.

Que le poids des villes n'explique que pour moitié l'importance de l'habitation en appartement illustre des différences de modernisation des campagnes selon les régions ou de débordement inégal des modes de vie urbain au-delà des limites morphologiques des cités. Avec un taux de construction d'immeubles de l'ordre de 10% par an en zone rurale, plus qu'un doublement en dix ans, le paysage rural est désormais marqué par autant de bâtiments d'habitation comptant plusieurs logements que les villes. Or, habiter en appartement témoigne de profonds changements sociaux en particulier d'une distanciation croissante avec le travail de la terre, du moins d'une séparation plus marquée des activités.

### 1.3. L'impossible relativisation de la bipartition

Il convient à ce stade de dégager, parmi toutes les combinaisons locales des indicateurs retenus, des configurations qui synthétisent au mieux la structure globale des données. En d'autres termes, il est nécessaire de faire remonter les principes d'organisation géographique de la foule des arrangements possibles. L'analyse factorielle permet d'opérer cette structuration des disparités

régionales. Ensuite, la projection des points factoriels sur des cartes donne les moyens d'observer la spatialité des combinaisons linéaires.

Six variables : celles liées à la structure par âge, au niveau d'éducation et au type d'habitation, contribuent pour 65% à la formation du premier axe factoriel. Ainsi se dessine une dichotomie spatiale qui oppose de façon combinatoire, un groupe marqué par le poids des moins de 15 ans, l'habitation en maison et le nombre des analphabètes à un groupe où domine une population en âge de travailler, plutôt bien scolarisée et vivant en appartement.

En revanche, le niveau d'urbanisation s'affiche de façon relativement indépendante de cet axe, confirmant l'idée que les différenciations se jouent autant d'un niveau de modernisation des campagnes que d'un poids déterminant du secteur urbain. Ce n'est donc pas la zone urbaine seule qui fait la qualité du profil, encore faut-il que s'y associe un arrière-pays pas trop décalé. L'urbain doit jouer d'un effet d'entraînement positif sur son environnement, sinon le niveau d'urbanisation n'y fait rien, et le *markaz* demeure en mal de développement.

Ainsi l'urbain, au sens où nous l'entendons ici, n'est pas à comprendre comme une opposition stricte campagne-ville, mais comme une tentative de classement sans rupture des niveaux d'urbanité, largement synonyme de gradient de développement<sup>5</sup>. Avec aux extrêmes, d'un côté des *markaz* où les niveaux d'équipement et le mode de vie de campagnes ne déparent pas trop de celui de leurs agglomérations, elles-mêmes marquées par des indicateurs de développement clairement favorables et, à l'opposé, des campagnes profondément défavorisées, dont les bourgs et les villes émergent à peine et restent de toute façon bien en deçà de leurs homologues des zones affirmant leur urbanité étendue.

Si on s'intéresse aux individus et non plus aux variables, nous retrouvons de façon marquante l'opposition nord et sud. En effet, la bipartition s'impose : aucun *markaz* du sud du Caire dans le premier quintile «urbain +» (tabl. 2 et fig. 2) ; celui-ci rassemble en revanche 30% de la population du Delta, à laquelle peuvent être ajoutés les habitants du Caire et d'Alexandrie, soit 37% de la population égyptienne, ou encore 53% de la population du Delta y compris Le Caire et Alexandrie. Près de 80% des habitants du Saïd (Haute-Égypte ou Vallée) sont confinés dans les 2 quintiles les plus déprimés affichant les indicateurs les plus défavorables en termes de développement, contre 8% de ceux du Delta. La bipartition s'impose.

TABL. 2 - RÉPARTITION DE LA POPULATION EN FONCTION DES COORDONNÉES DE LEUR *MARKAZ* SUR L'AXE UN (EN %)

	urbain +	urbain	médian	rural	rural +
Delta *	29.1	34.1	28.7	5.7	2.4
Saïd (Vallée)	0.0	5.2	16.8	29.0	49.0
Egypte	37.0	17.5	18.4	11.4	15.7

\* Non compris Le Caire et Alexandrie ; classification en quintile des 155 unités

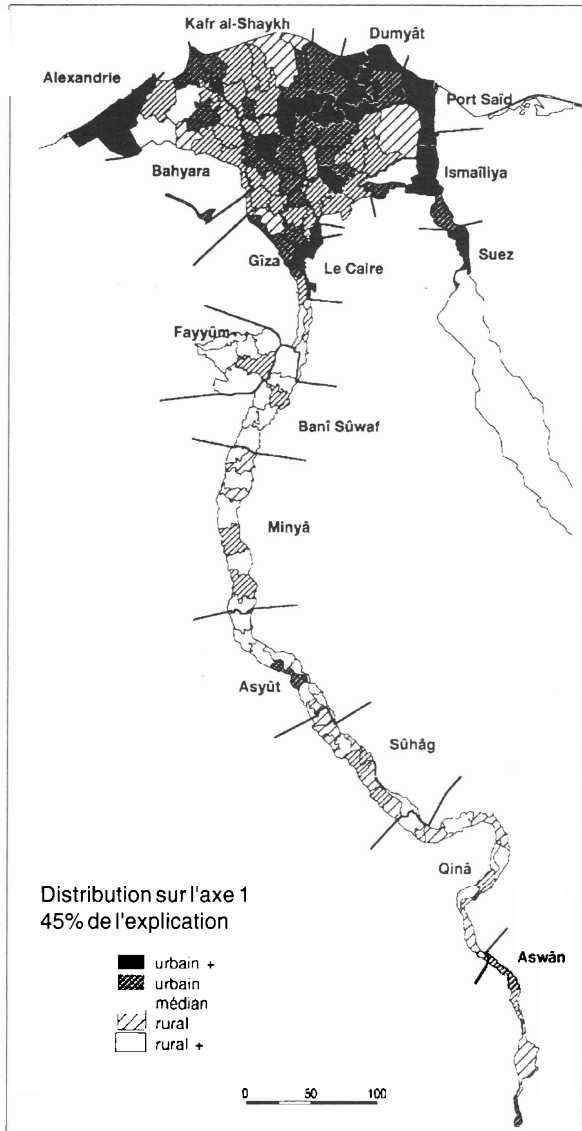


FIG. 2 - LES INÉGALITÉS SOCIALES ET D'ÉQUIPEMENTS PAR MARKAZ EN 1996

Les *markaz* du Delta en mal de développement occupent une étendue géographique non négligeable, mais comptent peu d'habitants. La faible densité de population y souligne leur statut de nouvelles terres, de terroirs bonifiés qui, pour les plus anciens, ont entre 100 et 150 ans. Les raisons du caractère déprimé des indicateurs socio-économiques sur ces nouvelles terres y sont donc différentes de celles en cause pour le sud de l'Égypte. Le Kafr al-Shayk, la Bahayra et la Sharqiya sont en effet pour une large part des créations contemporaines qui ont accompagné la mise en irrigation pérenne du Delta, c'est-à-dire la reconquête des terres basses inondées et l'extension des cultures sur les marges désertiques engagées après l'avènement de Muhammed Alî en 1805. La faiblesse de l'équipement est donc corrélative du caractère nouveau de ces terres, et de la nature spécifique de leur exploitation. Ici dominent en effet les grands domaines latifundiaires, qui drainent une main-d'œuvre sous-qualifiée et généralement illettrée. De plus, les bourgs neufs ne disposent pas d'un appareil d'encadrement en mesure de

répondre aux besoins d'éducation d'une population éparse et extrêmement jeune. Ainsi, le projet réformiste de fondation d'une nouvelle société rurale qui accompagna la valorisation de ces espaces vierges notamment en Bahayra durant la période nasserienne, faute d'investissements en ce sens, ne s'est pas traduit par l'émergence d'une campagne socialement intégrée, bien au contraire.

Pour le Saïd, la question doit être posée en d'autres termes. Les profils socio-économiques déprimés concernent ici des territoires extrêmement denses, et dont le peuplement, l'urbanisation et la mise en valeur sont le reflet de la longue histoire de l'Égypte et ce, à bien des égards, davantage que le Delta. Le gouvernorat de Sûhâg, dont les *markaz* comptent parmi les plus urbanisés avec un semis de bourgs très denses, n'affiche pas pour autant un bilan très positif en matière de développement social. Le caractère très urbanisé de cette région, tient paradoxalement à son retard en matière de mise en irrigation pérenne. La persistance de l'inondation liée à la crue annuelle jusque dans les années 1960 a en effet retardé le processus d'étalement du peuplement. Les gros bourgs bénéficiant d'un site surélevé, d'un *kûm*, ou d'une position sur le rebord de la vallée ont, plus longtemps qu'ailleurs, polarisé la croissance et continuent en partie, comme par inertie, à maintenir un caractère plus regroupé qu'ailleurs au peuplement. Ces gros bourgs conservent des niveaux d'équipement très faibles et, de fait, ne constituent pas des points d'appui à la réduction de l'analphabétisme et de son corollaire une fécondité élevée. Aswân affiche sa spécificité au sein de la Vallée. Avec le Haut-Barrage et l'industrialisation qui l'accompagna, l'extrême sud de la vallée a bénéficié d'un puissant levier de développement auquel se sont associées, comme pour al-Uqsur, les dividendes du tourisme international.

#### 1.4. La croissance démographique différentielle renforce la bipartition

Le 1<sup>er</sup> axe factoriel prend en compte près de la moitié de la variance totale (46%). Toutefois, la bipartition nord/sud que l'on vient de décrire n'épuise pas totalement la territorialisation des disparités socio-économiques en Égypte, même si elle se révèle surdéterminante. Le 2<sup>e</sup> axe, qui retient 13% de l'explication, insiste sur les dynamiques. Il oppose des zones à la croissance démographique stabilisée, ou en voie de l'être, à des zones de forte croissance. Mais la distribution spatiale des coordonnées sur le 2<sup>e</sup> axe ne remet pas en cause la dichotomie nord/sud, voire même la renforce (fig. 3). Elle met en valeur des *markaz* du Delta dont la croissance démographique est maîtrisée et le niveau d'équipement plutôt satisfaisant. Ils sont totalement desservis en électricité. La contribution dominante dans la formation de l'axe 2 est la variable «croissance démographique 1986-1996» (27%).

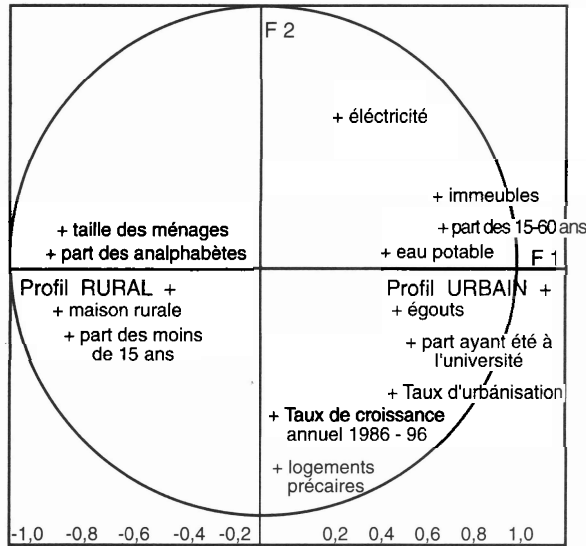


FIG. 3 - CERCLE DES CORRÉLATIONS DU PLAN PRINCIPAL (AXE 1 ET 2) - 59% DE LA VARIANCE TOTALE

Les *markaz* s'opposent d'une part, à ceux de la vallée où la croissance de la population fléchit moins vite qu'ailleurs et où les niveaux d'équipement restent très en retard et, d'autre part, aux plus grandes métropoles -Le Caire, Alexandrie, Suez, Ismaïliya et Port-Saïd- qui affichent ici, leurs contradictions sociospatiales internes. Elles sont révélées par le poids des logements précaires et leurs lacunes en matière de services publics en réseau. Le 2<sup>e</sup> axe (fig. 3) met en valeur le lien entre une forte pression démographique et la difficulté qu'ont les services publics à assurer une desserte à un rythme correspondant, d'où l'émergence des logements précaires. La présence des grandes villes, notamment de l'agglomération du Caire en position défavorable, alors que son taux de croissance démographique a singulièrement fléchi (4.5% dans les années 1970 contre 1.4 à présent) tient à l'inertie des problèmes d'équipement dans une mégapole qui comptait 2.4 millions d'habitants en 1960 et désormais 11 millions. L'effort de rattrapage est forcément décalé dans le temps, même si la modernisation de la capitale engloutit une part importante des fonds publics. L'intensité du mouvement de métropolisation concentré sur une période très courte place les plus grandes villes dans une position qui mérite d'être relativisée en tenant compte de la pression sur les équipements que cela a entraîné.

## 2 - POLITIQUES PUBLIQUES, VISIONS, MESURES ET ACTIONS

### 2.1. Quelles réductions des écarts ?

Les indicateurs de la bipartition socio-économique de l'écoumène égyptien, compliquée du retard des nouvelles terres et des disparités intra-urbaines, pourraient être multipliées à l'infini ; mais nous retrouverions une configuration semblable à celle qui s'est dégagée de l'analyse en composante

principale décomposée précédemment. Il est désormais nécessaire de replacer ce paysage social saisi en 1996 en regard des politiques publiques d'équipement. La bipartition, encore extrêmement marquée en 1996, est-elle combattue selon une logique de justice sociospatiale où est-elle entretenue, voire renforcée, par une allocation non proportionnelle aux besoins des fonds publics ?

Le 1<sup>er</sup> axe insistait sur les proximités négatives et positives (le poids de l'analphabétisme et la taille des ménages) qui forment les gradients de l'inégal développement selon leur extension en latitude. Le 2<sup>e</sup> axe, malgré l'indépendance du taux de croissance avec les autres variables marquée par un taux de corrélation qui ne dépasse jamais 0.24, signe de la pluralité de ses causes, réaffirme la dichotomie nord/sud en soulignant que les efforts d'équipements et de formation sont en partie contraints par l'inégale intensité de la croissance démographique selon les régions<sup>6</sup>. Dans un contexte global de tassement du rythme de croissance, avec un taux national de 2.1% par an contre 2.8% une décennie plus tôt, celui de la Vallée dépasse 2.5%, alors que pour le Delta, il est à peine moyen. La Minûfiya et la Gharbiya, l'entre deux fleuves, affichent même un taux inférieur à 2% aligné sur celui des plus grandes agglomérations<sup>7</sup>. Si le 1<sup>er</sup> axe était celui de la structure, le 2<sup>e</sup> est donc celui des temporalités et des rythmes de changement.

Les premiers résultats du recensement de 1996 révèlent un décalage du croît démographique vers les campagnes et, plus spécifiquement, vers le Saïd et même vers des villes du sud dont la croissance à long terme pâti d'une émigration essentiellement orientée vers Le Caire, Alexandrie et les villes du Canal (IRETON, 1998). Sûhâg et Qinâ sont ainsi les seuls chefs-lieux de province à continuer de croître plus vite que leur arrière-pays rural. L'écart de fécondité entre le nord et le sud est un fait démographique ancien mais -phénomène amorcé durant les années 1970-80 et amplifié durant la dernière décennie-, la mobilité des personnes ne le compense plus (FARGUES, 1997)<sup>8</sup>. Les migrations interrégionales et vers les grandes villes, désormais très faibles, n'effacent absolument plus le fort croît naturel des campagnes qui s'organisent là encore selon un gradient nord/sud (IRETON, 1998 ; DENIS, 1998). À cela s'ajoutent le tassement des migrations temporaires de travail vers les monarchies pétrolières du Golfe, et la disparition de la filière irakienne. Ainsi s'impose, pour de longues années encore, une dichotomie socio-économique entre le Saïd emporté par le dynamisme démographique de ses campagnes et le Delta en voie de stabilisation (DENIS & MORICONI, 1998). Les politiques de rattrapage et d'unification sont contraintes par ce différentiel de croissance.

L'exemple de l'évolution de la desserte en eau potable est significatif (fig. 4). La relation est globalement correcte. Les régions qui, en 1986, étaient les plus défavorisées en terme de nombre d'unités d'habitation connectées au réseau d'eau potable sont aussi celles qui ont connu le plus fort taux de croissance du nombre d'unités connectées durant la période 1986-96. La relation, inversement proportionnelle, indique un  $R^2$  de 0.72. Toutefois, ce résultat masque de profondes disparités régionales dans l'effort incontestable d'équipement. Globalement, entre 1986 et 1996, le taux de desserte est passé de 43 à 62%, soit un taux de croissance du nombre d'unités connectées de 6.8% par an, donc un rythme d'équipement deux fois supérieur à celui de la croissance du nombre d'unités habitées (3%/an).

Néanmoins, compte tenu des écarts antérieurs et d'une croissance plus forte du nombre de ménages dans la Vallée que dans le Delta, produit combiné d'un différentiel de fécondité et du fléchissement des migrations, la progression de la desserte des provinces du Saïd demeure très modeste. Et même, cas unique, la province de Minyâ par rapport à la région la mieux desservie apparaît plus défavorisée que dix ans plus tôt : elle enregistre un écart de 64 points par rapport au 98% de Suez en 1996, contre 63 en 1986 par rapport à Alexandrie. Minyâ passe ainsi du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> rang. De même, l'écart au maximum ne s'est réduit que de 0.7 point à Sûhâg, de 2 au Fayyûm, de 1.2 pour Banî Sûwaf et de 4 pour Asyût, la progression est plus sensible pour Qinâ avec 7. La région d'Aswân a fait l'objet d'un effort particulier puisqu'elle enregistre une réduction de l'écart au maximum de près de 16 points qui la place dans la moyenne des tendances au rattrapage enregistrées dans les provinces du Delta (-16 points pour la Gharbiya, -18 pour la Daqaliya ou -12 pour le Kafr al-Shaykh). La dispersion de l'habitat dans le Bahayra ne permet qu'une réduction de l'écart de 6.5 points.

Le GAP nord/sud affiche son irréductibilité, notamment dans sa partie centrale entre Banî-Suwaf et Qinâ. Inutile de multiplier les exemples, nous retrouverions la même stabilité des écarts que ce soit pour l'effort d'équipement sanitaire ou scolaire. Certes l'effort d'équipement et d'encadrement en

faveur des provinces du sud est incontestablement plus élevé qu'ailleurs en bien des domaines, mais cela permet simplement que l'écart ne se creuse pas. Le différentiel démographique joue comme un cercle vicieux. On observe, pour reprendre l'expression de P. FARGUES (1994b), «un creusement des inégalités sociales sous l'effet de la démographie différentielle». En effet, on sait que la réduction de la fécondité exige une élévation du niveau de scolarisation féminin. Cet effort d'alphabétisation est plus important que toutes les mesures d'encadrement du type planning familial dont les effets restent superficiels, mais cela suppose un effort d'équipement scolaire qui ne semble pas à la portée de l'État.

À l'inverse, la capitale peut aujourd'hui envisager sa politique scolaire sous un angle totalement différent. En effet, le poids des moins de 15 ans s'est très sensiblement réduit entre 1986 et 1996 : 32% de la population contre 40% dix ans plus tôt. Le nombre des moins de 15 ans tend donc à se stabiliser autour de 4 millions. Autrement dit, la pression sur les équipements scolaires ne devrait pas s'accroître. Aussi c'est désormais en terme de meilleure adéquation de l'offre scolaire avec la localisation de la jeunesse que se pose la question de l'éducation dans la région du Caire.

## 2.2. Le biais urbain

Le Caire et les autres grandes villes ont d'autres exigences qui en font de grands consommateurs de fonds publics. Dans une agglomération comme Le Caire, où se concentrent les pouvoirs, les capacités de production, et d'où se redistribuent une large part des biens et des services consommés en Égypte, une politique de modernisation s'impose. Il fallait construire une route périphérique, des villes nouvelles, moderniser le réseaux de collecte des eaux usées, ouvrir de nouvelles lignes de métro<sup>9</sup>...

Par ailleurs, les rapports officiels estiment à un tiers des urbains, soit près de 20% de la population égyptienne, les familles qui vivent dans des quartiers spontanés qui n'ont fait l'objet d'aucune planification donc d'aucun équipement préalable, ni même d'un suivi. Or à présent, l'intégration de ces zones, leur desserte, pèse lourdement sur les finances publiques et draine en priorité l'aide sociale internationale (AL-SAWI, 1996). Entre mai 1993 et juin 1996, les dépenses d'équipement en faveur des 527 zones informelles recensées en Égypte s'élevaient à 1.3 milliard de LE, dont plus de 50% furent affectés à la région métropolitaine<sup>10</sup>. Le spectre de soulèvements sociaux, surtout dans la capitale, d'une opposition politique à référent islamique d'un sous-prolétariat citadin se sentant abandonné par l'État, voire réprimé parce que résidant en marge de la légalité, explique ce biais en faveur du développement urbain. Il s'agit de ne pas perdre le contrôle.

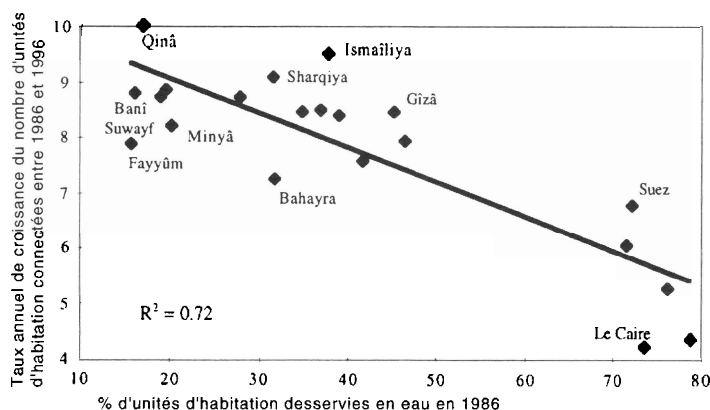


FIG. 4 - ÉVOLUTION DE LA DESSERTÉ EN EAU POTABLE ENTRE 1986 ET 1996 PAR RÉGION

Le développement rural apparaît secondaire au regard d'une situation d'urgence urbaine perçue comme explosive. Les capacités de mobilisation des paysans sont estimées plus réduites comme l'a confirmé, de fait en 1997-98, la faible opposition à la contre-réforme agraire, c'est-à-dire à la libéralisation des loyers de la terre.

La sécurité alimentaire est un volet indissociable du précédent. En effet, une strate considérable des citoyens, qui recouvre largement celle des quartiers dits informels, est extrêmement sensible à la disponibilité et au prix du pain. En 1995, ce dernier représentait près de 43% de l'apport en protéine et 34% des calories pour près d'un quart des urbains qui sont considérés comme vivant en dessous du seuil de pauvreté. En outre, les ruraux dépendent moins du pain qui couvre simplement 12% de leur apport calorique quotidien. Le pain est un des rares produits qui reste subventionné<sup>11</sup>. Il pèse lourdement sur les finances publiques notamment parce que l'Égypte dépend, pour la moitié de ses besoins en blé, d'importations aux prix du marché mondial.

En janvier 1977, une tentative d'augmentation du prix du pain liée aux premiers efforts d'ajustement destinés à satisfaire les exigences des bailleurs de fonds internationaux se solda par le déclenchement immédiat, au Caire, d'une manifestation populaire et la mise à sac des boutiques des quartiers chics. Ce phénomène de «révolte de la faim, du pain ou du FMI» se retrouverait dans de nombreux pays arabes, que ce soit en Algérie ou en Jordanie encore en 1997, mais aussi en Amérique latine (PRÉVÔT-SCHAPIRA, 1990). Depuis, le spectre de la révolte sert de modérateur dans les négociations avec le FMI et a incité à la mise en place, avec la Banque mondiale, de politiques compensatoires ayant pour cible privilégiée la pauvreté urbaine. Pour la Banque mondiale, cela fait partie d'une stratégie globale de soutien aux pôles urbains conçus comme autant de points d'appui de concentration des moyens de production et porteurs d'un modèle de croissance ouvert sur les échanges internationaux. Il s'agit en d'autres termes de garantir la paix civile et la reproduction au coût minimum de la main-d'œuvre. Ce dispositif compensatoire accompagne la mise à niveau technique des villes (adduction d'eau, électricité, égout, transport) et l'affirmation d'une gouvernance urbaine, c'est-à-dire d'une administration des villes réformée ne laissant plus de place aux développements informels tant dans la construction que dans l'artisanat, l'industrie ou le commerce, et ou, enfin, il n'y aurait plus de place pour le subventionnement, avec des services facturés au coût réel (OSMONT, 1995). Le tout vise l'affirmation d'un climat favorable à l'investissement, centré sur le système de villes, et même quasi uniquement sur le sommet de la hiérarchie urbaine. La mise en place de ces configurations contribuant à la formation d'une «économie d'archipel» (VELTZ, 1996), c'est-à-dire à la mise en réseau des grandes métropoles à l'échelle du

monde, et réduisant à la portion congrue les moyens accordés aux politiques de réduction des disparités à l'échelle nationale. Ce mouvement participe d'un éclatement des cadres nationaux dans lesquels s'exercent la justice sociospatiale et dans laquelle, en retour, les états puisent leur légitimité.

En Égypte, le biais urbain, voire métropolitain, n'est pas en voie de résorption, malgré le tassement structurel de la croissance des villes et donc des migrations vers les villes. La part de pauvres apparaît même en augmentation dans les villes : 22% des citoyens vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 1995 contre 20% en 1990, alors que celle des ruraux, durant la même période a fléchi de 29 à 23%. Ces tendances pourraient expliquer en partie la réduction du pouvoir d'attraction des villes. Par ailleurs, les experts s'accordent à penser que ces tendances sont consécutives de l'entrée contractuelle de l'Égypte, au début des années 1990, dans une phase d'ajustement structurel et de libéralisation économique. Pour autant, nous ne devons pas oublier l'essentiel, la pauvreté demeure massivement rurale. Faut-il encore rappeler qu'à l'échelle des régions, en 1995, Sûhâg était la province la plus affectée par la pauvreté avec 59% de ses habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire neuf fois plus qu'à Suez ?

### **2.3. La réduction des dépenses publiques : une orientation peu favorable au rééquilibrage sociospatial**

Plus encore que le biais urbain, la réduction des dépenses publiques qui accompagne la libéralisation de l'économie, c'est-à-dire la privatisation des établissements publics et l'ouverture aux capitaux étrangers, a des effets induits qui entretiennent, voire renforcent, les disparités régionales. Déjà, la politique de libéralisation et des zones franches renforcent les polarisations industrielles autour des grandes villes et, en particulier du Caire et de ses villes nouvelles satellites. Ces dernières capitalisent une part considérable des sociétés mixtes ouvertes aux capitaux étrangers<sup>12</sup>.

Par ailleurs, entre 1986 et 1996, selon le recensement des activités, 36% des emplois privés ont été créés dans la région métropolitaine, 51% dans le Delta et seulement 13% dans la Vallée. Cette répartition de la création d'entreprises est strictement proportionnelle à la répartition antérieure de l'emploi privé. Il n'y a donc eu aucune correction spontanée de la distribution du capital productif dans un contexte où, le poids du secteur privé a crû considérablement, passant de 58% de la valeur produite pour l'année fiscale 1992-93 à 74% pour 1996-97, soit un taux de croissance du secteur privé de 10% par an pour cette dernière année contre 3% en 1992-93<sup>13</sup>.

Les dépenses publiques quant à elles ont été profondément restructurées et réduites. Entre 1983

et 1994, les dépenses par habitant au prix constant de 1987 sont passées de 524 livres à 309, fléchissant à partir de 1988. Les dépenses publiques ont ainsi fléchi de 50% du PIB au milieu des années 1980 à moins de 40% à présent. La part du secteur éducatif a certes crû durant cette décennie d'ajustement mais, au milieu des années 1980, pour l'essentiel en raison de l'augmentation de la masse salariale, la part des dépenses d'investissement a reculé en-dessous de 9% du budget du ministère de l'Éducation. Un effort de réorientation des dépenses publiques en faveur de l'éducation et le blocage des salaires des enseignants ont permis de rétablir la capacité d'investis-

sement à son niveau de 1981 (à 13%). La part des dépenses d'éducation est passée de 1991 à 1996 de 3.5% du PIB à 5.5% ou de 10 à 15% des dépenses publiques. Elles dépassent même désormais la part des dépenses militaires ce qui constitue une première dans le Monde arabe. Si les dépenses de santé ont aussi crû au regard du PIB, passant de 1 à 1.5%, elles n'en restent pas moins insuffisantes pour maintenir un niveau de services en rapport avec le croît de population. Globalement le nombre de lits pour 10 000 habitants a stagné entre 1992 et 1994 à 20, augmentant même au Caire de 43 à 44, mais au Fayyûm, il est passé de 13 à 10 et à Qînâ de 10 à 9.

### 3 - UNE BIPARTITION ASSUMÉE

Est-il encore raisonnable de concevoir en termes de justice sociospatiale la volonté de réduire la fracture entre le nord et le sud ? Ou, au contraire, la gestion de la bipartition est-elle assumée ? Nous pouvons en effet proposer comme une vision admise et courante que le sud est un boulet qui freine le développement de l'Égypte et qu'il n'est pas possible qu'il soit porteur d'une dynamique propre en dehors de quelques îlots touristiques (al-Uqsur et Aswân) ou industriels, voire de quelques districts aux spécialités agricoles à forte valeur ajoutée. Il n'attire pas les investisseurs. Aussi il convient de l'administrer socialement au minimum pour que son décrochage n'entraîne pas dans une spirale de mobilisations sociopolitiques le reste de l'Égypte. Il faudrait ainsi concevoir le sud comme aux marges de l'Égypte utile. Pour le moins -parce qu'il ne faudrait pas non plus avoir en tête l'image d'un gouvernement machiavélique ayant objectivement décidé de lâcher le sud-, il existe une dynamique politique et économique peu favorable au rééquilibrage. Et, progressivement, la bipartition de l'Égypte est devenue une division fonctionnelle de l'espace.

Le sud, sous perfusion, est dépendant de l'assistance de l'État et de l'aide internationale alors que le nord, fort de ces grands pôles urbains, serait porteur d'une dynamique de croissance attendue de l'insertion dans la nouvelle division internationale du travail, de l'ouverture aux capitaux étrangers et l'adhésion au GATT conformément aux prescriptions financières du FMI. Il n'y aurait plus de prétention à l'unification, comme il y en eut durant la période nasserienne. Certes, l'effort de guerre et le manque de revenus avaient à l'époque largement réduit la portée de l'effort ; toutefois en matière de diffusion de l'éducation des progrès considérables avaient été réalisés (FARGUES, 1994 ; IRETON, 1996). L'unification spatiale était, après 1952 et la fin de l'expérience coloniale, consubstantielle de la construction nationale, de l'élan nationaliste. Mais rapidement les exigences du développement, c'est-à-dire le besoin de produire des richesses et d'investir en ce

sens retrouva une place dominante dans l'orientation des politiques publiques. Le besoin de croissance exigea la valorisation de concentrations productives, une polarisation, contraire aux principes de diffusion et d'homogénéisation. Et, dès lors, la volonté d'un développement partagé entraînant une convergence sociospatiale se transforma peu à peu, dans l'urgence, en distribution d'une assistance dans les zones les plus déprimées.

L'inflation d'études sur la pauvreté entérine ce changement de logique politique. En effet, l'obsession de la mesure de la pauvreté qui agite l'Égypte, au même titre que d'autres pays du sud soumis à l'électrochoc du FMI a pour fonction d'évaluer la frange de la population, qui est exclue de la recomposition des formes de mise au travail induite par l'ajustement et la libéralisation. Elle est en quelque sorte le pendant contemporain de la mesure des infirmités dans les recensements de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle -base d'une première forme moderne de mise au travail de la population.

Dans le détail, la recherche de la genèse de ce processus politique qui se traduit par le décrochage du sud reste à faire, même si l'on peut affirmer sans trop se tromper que, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les disparités restent faibles et que la bipartition nord/sud n'est pas encore surdéterminante. Il serait par exemple intéressant de savoir quand émerge la figure caricaturale du nigaud *saïdî* qui, selon une figure tautologique classique, explique le retard du sud : «c'est parce qu'ils sont *saïdî* que le Saïd est attardé»... Cela a bien sûr à voir avec la migration massive des *saïdî* vers la capitale dans la première moitié du siècle.

La Vallée, le Saïd donc, apparaît au fil des rapports les plus récents comme la cible privilégiée des programmes de lutte contre la pauvreté, au même titre que les zones informelles des périphéries urbaines, et pour des raisons similaires. Il s'agit de territoires décrits comme autant de foyers d'instabilité politique potentielle et d'exclusion, c'est-à-dire

des angles morts où la présence de l'État est jugée insuffisante. De fait depuis le début des années 1990, la Vallée est le théâtre privilégié des violences qui opposent la police à des militants islamistes armés. Il faudrait plutôt parler d'une recomposition des formes d'une violence qui n'a jamais été absente de la Vallée mais où, auparavant, dominaient les conflits entre familles, et, encore au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'insoumission des tribus. Suivant une spirale répressive proportionnelle à la radicalisation de mouvements de plus en plus fragmentés, la situation sociale et économique de nombre de localités n'a fait que s'aggraver. Par exemple, dans la province de Minya, nombre de villages et même de villes, comme Minya ou Mallawî ont été soumis au couvre-feu parfois pendant plus d'une année, de même dans la région d'Asyût. Cette escalade de la violence politique qui ne s'explique pas uniquement par la pauvreté, comme en témoigne le recrutement des jeunes militants, a pour effet d'installer un climat peu favorable au développement et à l'investissement. La cooccurrence spatiale de la violence et du mal-développement, n'est pas à confondre avec une corrélation, l'un ne découle pas mécaniquement de l'autre. Simplement, on peut penser, dans la mesure où le mal-développement est le produit d'une défaillance de la présence des services de l'État, qu'il laisse une marge de manœuvre ou de circulation plus grande aux militants. Il en est de même, à une autre échelle, dans les quartiers non planifiés des périphéries des grandes villes.

Parallèlement à l'action policière, a été mis en place une batterie de programmes d'assistance relayés par la Banque mondiale, agissant en pompier du FMI, avec des ONG, l'Unicef et les nations donatrices. Parmi les initiatives majeures, il existe le Fonds social pour le développement mis en place en 1991 avec la volonté clairement exprimée qu'il serve à faciliter l'implantation du programme de réforme économique. Jusqu'en novembre 1996 il a disposé de 2.5 milliards de LE, dont 30% ont été alloués à la Vallée, 47% au Delta, 10% aux grandes métropoles et le reste aux déserts<sup>14</sup>. Cette répartition, proportionnelle à la distribution de la population, indique que ce fonds ne constitue pas un instrument de correction des disparités spatiales. Ce fonds, dont plus de la moitié est consacrée à l'aide à l'industrialisation et à la création d'emplois, par l'allocation de crédits, ne permet pas une démarche correctrice. En revanche, le Fonds pour le développement familial mis en place en 1993 avec l'Unicef et qui jusqu'en novembre 1996 a disposé d'un budget de 1,8 milliard de LE, a fourni 3640 micro-crédits pour la création d'activités, dont 78% furent accordés à des familles de Haute-Égypte<sup>15</sup>.

C'est donc à présent un couple répression et régulation qui assure l'administration des espaces en mal de développement, alors que les prétentions à l'expansion économique et sociale de ces régions s'estompent face aux exigences macroéconomiques qui imposent la concentration des moyens de production et de l'investissement. Toutefois, le caractère impérieux de l'insertion dans l'économie mondiale n'est pas une visée sans ambiguïté sur une scène politique égyptienne où les tenants de la déconnexion, dont le théoricien S. AMIN est Égyptien, sont encore influents, y compris dans les couloirs du pouvoir. Ils constituent de fait un sérieux contre-poids aux entrepreneurs de la libéralisation et participent des tensions dans les négociations avec le FMI et les principaux bailleurs de fonds, en particulier américains. L'Égypte reste en effet en tête des pays les plus aidés, et un destinataire prioritaire de l'aide américaine, avec Israël et la Chine, depuis les Accords de camp David en 1978. Ces tensions constituent une limite à l'administration libérale du territoire et au lâchage du sud.

Toutefois, les visées de l'aménagement du territoire dans lesquelles l'État investit encore beaucoup n'ont pas pour prétention prioritaire le développement des territoires densément peuplés, mais le report sur les marges désertiques de la croissance démographique, l'extension de l'écoumène, la réduction de la dépendance alimentaire par bonification et, but idéologique ultime, la fondation d'une **société nouvelle sur un terrain vierge**. La mise en place d'une politique de grands travaux, que ce soit au sud, avec le projet de Tushka de dérivation des eaux du lac Nasser vers le désert occidental, ou dans le nord du Sinaï avec le canal de la Paix, constitue le cadre le plus récent de cette manière d'agir et de mobilisation de la nation (WAGUIH, 1998). Durant la période nasserienne, le développement des provinces périphériques du Delta et la construction du grand barrage d'Aswân répondaient à des visées comparables. Mais, en engloutissant les subsides disponibles et l'aide des monarchies pétrolières, ces politiques réduisent encore les possibilités d'un développement *in situ* pour les régions les plus déprimées. Cette politique de grand travaux qui témoigne aussi de la latitude du gouvernement égyptien à l'égard des pressions ajustrices n'en constitue pas moins un défi à hauteur des problèmes liés à l'exiguïté de l'Égypte utile et un réel pari pour l'avenir. Elle vient à ce titre relativiser l'idée d'abandon de l'effort de construction nationale, même si cela ne contribue pas directement à la réduction des disparités sociospatiales. La voie du détour l'emporte, sans doute pour des raisons de visibilité de l'action publique avec un gouvernement qui veut s'affirmer comme un grand entrepreneur, un bâtisseur.

## CONCLUSION : LA QUESTION MÉRIDIIONALE EN ÉGYPTÉ

Si les disparités sociospatiales sont clairement perçues, les politiques n'ont pas la prétention de faire disparaître les inégalités, mais simplement d'assurer une régulation minimum. La politique de lutte contre la pauvreté est à ce titre très illustrative : la régulation l'emporte sur l'éradication et la remise en cause de la distribution des revenus. L'espoir d'une croissance globale est reportée à plus tard. C'est un horizon indéfini, peut être même déraisonnable face à l'urgence impérieuse du développement macroéconomique qui impose la concentration de l'effort d'investissement. La résorption de la pauvreté et des disparités sociospatiales est attendue de l'augmentation des performances économiques globales, c'est-à-dire d'une élévation du taux annuel de croissance du PIB, sans que jamais soit posée la question de la répartition des richesses (*Human development Report*, 1996)<sup>16</sup>.

Ainsi se mettent en place ou se reproduisent les conditions d'une question méridionale dans la formation politique de l'Égypte. Cette question ne doit pas, au même titre que la formation du Mezzogiorno italien (BENENATI, 1982), son «retard» à des valeurs internes ou des spécificités socioculturelles. Différences et cultures se construisent dans un rapport aux autres, par altérité et effets de frontière, elles ne sont pas consubstantielles. Cela a en revanche à voir avec la manière dont sont spatialisées les inégalités dans une société donnée et comment les modes de gouvernement réduisent ou entretiennent cette topographie socio-économique. La spatialisation des rapports sociaux a, en ce sens, à voir avec

l'ethnisation des rapports sociaux telle que l'analyse I. WALLERSTEIN (1991). L'image du *saïdi* jouerait ce rôle en Égypte et viendrait renforcer la spatialisation des inégalités. Elle lui conférerait une légitimité culturelle.

Il apparaît désormais clairement pour l'Égypte que la désignation de l'arriération du Saïd, comme des quartiers informels, sert une politique de territorialisation des problèmes, en particulier de la pauvreté ou de l'opposition à référent islamique. Dans le premier cas, cela évite d'avoir à poser la question de la distribution des revenus et des inégalités sociales, elle est transformée en un contraste régional interprété en termes de pauvreté et d'arriération. Dans l'autre cas, la localisation permet de ne pas avoir à admettre que la question de l'islamisation de la société et des instances du pouvoir est beaucoup plus diffuse et son influence, par conséquent, beaucoup plus difficile à réduire qu'il n'y paraît.

La spatialisation est un mode de gouvernement. Il serait intéressant, à ce titre, de développer les pistes ouvertes par le travail de P. GRAN (1996) qui visent à critiquer l'universalisme d'un mode de gouvernement européen comme valeur monolithique de référence à partir de laquelle seraient référées les histoires politiques de tous les États du monde. Il propose notamment de comprendre la construction d'État comme le Mexique, l'Inde ou l'Égypte en fonction de ce qu'il appelle la «voie italienne» -un mode de gouvernement qui repose sur une médiation des inégalités par leur régionalisation.

## BIBLIOGRAPHIE

- ABDEL FADIL M., (1997).- *Rural urban dichotomies and socio-economic disparities in Egypt*, UNDP, Le Caire, 73 p.
- AL-SAWI A., (1996).- *Les informels et les modèles de développement*, Center for the Study of Developing Countries, Université du Caire, n° 4, 158 p. (en arabe).
- BENENATI A., (1982).- Le développement inégal en Italie, *Economica*, 557 p.
- DESTREMEAU B., (1997).- Pauvres et pauvreté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, *Les cahiers d'Urbama*, n° 13, p.7-60.
- COURBAGE Y., (1994).- L'imprévisible fécondité égyptienne, *Population*, n° 1, p.212-213.
- COURBAGE Y., (1994).- La politique démographique en Égypte et son évaluation, *Population*, n° 4-5, p.1041-1056.
- DENIS É. & MORICONI F., (1998).- La population de l'Égypte 1897-1996. Les modalités régionales de la croissance, *L'information Géographique*, vol. 62, n° 2, p.12-23.
- DENIS É., (1998a).- Croissance urbaine et dynamique sociospatiale. Le Caire de 1950 à 1990, *L'espace géographique*, n° 2.
- DENIS É., (1998b).- Le Caire et l'Égypte à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle. une métropole stabilisée dans un contexte de redéploiement de la croissance, *Lettre d'information de l'observatoire urbain du Caire contemporain*, n° 48, p.4-17.
- DENIS É., (1998c).- Les échelles de la densification. Le peuplement de l'Égypte depuis 100 ans (1897-1996), *Revue de Géographie de Lyon*, Géoforum (n° Égypte).
- DENIS É. & MORICONI F., (1997).- L'industrie égyptienne, entre dirigisme et libéralisme, *Méditerranée*, n°3-4, p.109-120.
- DITTMANN A., EHLERS E. & GRAFE R., (1991).- Traditional and modern City-hinterland relationships in the islamic Middle East : the example of Faiyum, *Applied Geography and Development*, Institute for Scientific Co-operation, Tübingen, vol. 38, p.66-86.
- EL-LAITHY, (1996).- Poverty measures in Egypt using household surveys, Back ground Papers, *Human development report 1997*, Le Caire, 58 p.
- FANCHETTE S., (1997).- Le Delta du Nil, *Fasc. de Recherches, URBAMA-ORSTOM*, Tours, n° 32, 389 p.
- FARGUES P., (1997).- State policies and the birth rate in Egypte : from Socialism to Liberalism, *Population and Development Review*, n° 23-1, p.115-138.
- FARGUES P., (1994a).- Note sur la diffusion de l'instruction scolaire d'après les recensements égyptiens, *Égypte, Monde Arabe*, n° 18-19, p.155-181.
- FARGUES P., (1994b).- *Violence politique et démographie en Égypte, Le phénomène de la violence politique : perspectives comparatistes et paradigme égyptien*, Dossier du CEDEJ, Le Caire, p.223-244.
- FERGANY N., (1993).- Profil de la pauvreté et du chômage en Égypte au niveau des unités administratives, *Égypte. Monde Arabe*, n° 12-13, p.197-213.
- GRAN P., (1996).- *Beyond Eurocentrism*, Syracuse University Press, 440 p.

- HARIK I., (1997). - *Economic policy reform in Egypt*, The American University in Cairo Press, 258 p.
- HARIK I., (1992).- Subsidization policies in Egypt, *International Journal of Middle East Studies*, n° 24, p.481-499.
- IRETON F., (1998b).- L'immigration dans les 5 grandes villes d'Égypte 1907-1986, *Égypte. Monde Arabe*, n° 32,
- IRETON F., (1998a).- Notes sur les migrations internes en Égypte, *Fasc. de Recherches. URBAMA-CEDEJ-CERMOC*, Tours, n° 27.
- IRETON F., (1996).- La lettre et le chiffre : le processus d'alphabétisation durant la période nasserienne, *Peuples méditerranéens*, n° 74-75, p.147-174.
- IRETON F., (1988).- Des agricultures égyptiennes. Irrigation et systèmes de culture dans le Saïd égyptien (1912-1940). *Peuples méditerranéens*, n° 41-42, p.211-251.
- MICHEL M., (1996).- Recomposition du territoire égyptien, *L'information géographique*, n° 2, p.61-71.
- MORICONI F., (1997).- Géographie urbaine de l'Égypte : sous le signe du débordement, *Revue Géographique de l'Est*, t. 37, n° 2-3, p.141-162.
- MORICONI F., (1994).- *Geopolis, pour comparer les villes du monde*, Economica-Anthropos, col. Villes.
- OSMONT A., (1995).- *La Banque mondiale et les villes. Du développement à l'ajustement*, Kharthala, 309 p.
- PRÉVÔT-SCHAPIRA M.F., (1990).- Pauvreté, crise urbaine et émeute de la faim dans le grand Buenos-Aires, *Problèmes d'Amérique latine*, La Documentation Française, n° 95, p.51-71.
- REYNAUD A., (1981).- *Société, espace et justice*, PUF, 263 p.
- SMITH D., (1994).- *Geography and social justice*, Blackwell, Oxford, 325 p.
- UNDP, (1997).- *Human development Report 1997*, Le Caire.
- VELTZ P., (1996).- *Mondialisation, villes et territoires*, PUF, 262 p.
- VOLAÏT M., (1988).- Le Caire : les problèmes de la croissance à la lumière du recensement de 1986, *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2, p.213-251.
- WAGUIH A., (1998).- Verdir le désert : le canal al-Salam et autres projets, *Revue de Géographie de Lyon, Géoforum* (n° Égypte).
- WALLERSTEIN I., (1991).- *Impenser les sciences sociales*, PUF, 319 p.
- WORLD BANK, (1991). - *Egypt alleviating poverty during structural adjustment*, Washington D.C

### Notes

1. Cité par BAER G., (1969).- *Studies in the social History of modern Egypt*, p.216.
2. La mesure du taux d'urbanisation employée ici ne recouvre pas la mesure officielle de l'urbain en Égypte. Cette dernière est en effet purement administrative (MORICONI, 1997). Or son caractère, restreint et bloqué, aboutit au résultat aberrant suivant : entre 1986 et 1996 le taux d'urbanisation officiel a chuté d'un point pour s'établir à 43% de la population égyptienne. Pour contourner ce biais qui ne permet pas de prendre la mesure des effets d'agglomération sur l'évolution des configurations socio-économiques et des efforts d'équipement, nous avons pris comme définition de l'urbain la notion d'agglomération morphologique, c'est-à-dire les unités comptant plus de 10 000 habitants agglomérés (Moriconi, 1994). Ainsi pour 1996, nous prenons en compte 865 localités contre 162 officiellement, ce qui nous donne un taux d'urbanisation de l'ordre des 8%. Ainsi à «l'urbain officiel» est ajouté un «urbain potentiel» qui rassemble toutes les communes classées administrativement dans la catégorie «rurales», mais incluses dans une agglomération de plus de 10 000 habitants. Ces localités représentent 15% de la population.
3. Jusqu'en 1996, l'État garantissait aux diplômés de l'université un emploi public. Toutefois, depuis plus d'une décennie, il fallait attendre 7 à 8 ans avant de se voir proposer un premier poste, de toute façon très mal rémunéré.
4. Le début de cette seconde phase remonte aux années 1970 pour l'Égypte. Cf. A. HALLOUBA, S. FARID & S. COCHRANE, (1988). *Egypt. Demographic Responses to Modernization*. Capmas, Le Caire.
5. Bien entendu, comme nous recherchons ici à caractériser les disparités régionales, nous gommons toutes les divisions intra-urbaines. Ainsi, même si l'agglomération du Caire affiche le score factoriel le plus élevé sur l'axe 1, à l'échelle des quartiers, elle renferme la totalité du spectre des différences observées à la maille des localités égyptiennes (DENIS, 1998a). L'axe 2, nous le verrons, rétablit en partie cette nuance.
6. Cette lecture serait encore confirmée par le 3<sup>e</sup> axe qui compte pour 8% et dont 27% de la contribution à l'axe est formé par le taux de croissance. Ce dernier y associe le poids des moins de 15 ans. Ce qui du point de vue géographique insiste encore sur la déclinaison nord-sud de la croissance. Il faut attendre l'axe 4 qui compte 6.5% de la variance pour avoir une contribution déterminante de l'urbanisation à la formation de l'axe (22%). Le niveau d'agglomération n'est donc pas à lui seul déterminant.
7. Dans les années 1960-70, au cœur de la vague de métropolisation, la Vallée affichait des taux annuels de croissance nettement inférieurs à 2% alors que la moyenne nationale était de 2.5%, signe de l'importance des mouvements d'émigration ; désormais les taux de la Vallée sont, sans exception, supérieurs à la moyenne nationale.
8. Si le taux de fécondité a baissé dans la vallée rurale de 1980 à 95, passant de 6.3 à 5.2, dans le même temps pour la delta rural, il est tombé de 6 à 3.4. Autrement dit, dans un contexte de baisse, l'écart entre Haute et Basse-Égypte s'est creusé.
9. Le coût des 110 km du boulevard périphérique est estimé à 2 milliards de LE, celui des villes nouvelles à 5 milliards ; ces programmes qui s'étendent sur une dizaine d'années, voire une quinzaine peuvent toutefois être utilement rapportés aux dépenses d'investissement pour l'année fiscale 1996-97 qui s'élevaient à 14 milliards de LE, soit 22% des dépenses publiques (une LE vaut 1.8 franc).
10. Dont 350 millions de LE pour l'année 1995-96, soit 3% du total des dépenses publiques d'investissement (26% pour l'eau potable, 24% pour les égouts, 20% pour l'électrification, 19% à l'asphaltage des rues, 5.6% au nettoyage et l'embellissement et enfin, 5.4% à la planification). Ces dépenses ne comprennent donc pas les équipements scolaires et hospitaliers.
11. La charge des produits subventionnés a fléchi : elle représentait 8% du PNB en 1991, elle n'en représentait plus que 2% en 1996. Un quart des économies budgétaires publiques ont été faites sur ce poste. Les subventions ne concernent plus guère que l'huile, le pain, le sucre et la farine et ce, selon des quotas en baisse constante. Le pain subventionné est vendu à 5 piastres alors que son coût de production est de 20 piastres.
12. En 1996, sur 648 établissements mixtes, 53% étaient des sociétés touristiques ayant investi sur le littoral de la mer Rouge et seulement 2.5% étaient au sud du Caire, les 11% restant étaient dans le Delta.
13. Source : Central Bank of Egypt. *Annual Report 1996/97*. Le dé-subventionnement concerne aussi les intrants de l'agriculture et l'achat des récoltes. Ces dernières mesures ont au moins autant d'effet sur l'évolution des configurations sociales du monde agricole que la libéralisation des loyers de la terre.
14. Ce fonds est alimenté par 18 institutions et pays, dont la Communauté européenne à hauteur de 31%, la Banque mondiale pour 21%, 3 fonds arabes pour 19%, le gouvernement égyptien pour 8% et l'Allemagne pour 9%.
15. Les familles bénéficiaires ne devaient pas disposer de plus de 1000 m<sup>2</sup> à cultiver et la totalité de leurs revenus mensuels ne devait pas excéder 40 LE.
16. Il est expliqué que, si la croissance se maintient à un rythme supérieur à 5% jusqu'en 2002, la pauvreté se réduira des deux tiers en milieu rural et à moins de 7% dans les villes. Pour l'année fiscale 1996/97 le taux de croissance du PIB était de 5.3. Il est prévu une baisse de ce taux pour 1997/98, de l'ordre de 1 à 2 points, suite à l'attentat de Louxor de novembre 1997 qui a considérablement réduit l'entrée de devises étrangères et à l'instabilité spéculative des investissements étrangers à la bourse du Caire liée à la crise asiatique.